

Public Sénat, 7 avril 2021

Climat dans la Constitution : « On veut ce coup de pied aux fesses démocratique », plaide Grégoire Fraty



Dans le cadre de l'examen du projet de loi Climat, le Sénat auditionnait mercredi les représentants de la Convention citoyenne. L'inscription de la préservation de l'environnement à l'article 1 de la Constitution était au cœur des débats avec une forte réticence côté sénateurs.